

EVALUATION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DES IMPACTS

Fiche Environnementale de Diagnostic Simplifiée (FEDS)

1. Titre:
2. Titre du projet : *Création du Périmètre Irrigué Karia 1 (PE 4.000 Ha)*
3. Lieu, Province Région : *Délégation Sidi Mich*
4. Nom et adresse du Promoteur/Exploitant: *CRDA Gafsa / GDA Karia 1*
5. Nom et Adresse de l'Entrepreneur : *Rahal des Travaux Publics Gte Ben Yannes Gafsa*
6. Encercler dans le tableau, le (s) sous projet (s) objet de ce criblage :

Création des SAEP	Utilisation des citernes	Réhabilitation des réseaux pour la GDA	Réhabilitation des réseaux pour le transfert à la SONEDE	Autres (à définir)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

A. Impacts Environnementaux et Sociaux

A.1. Impact Environnemental :

Indiquer si l'impact sur l'environnement mentionné est applicable par un « X » dans la colonne « applicable ». Dans le cas où l'impact est applicable, transposer dans la 3ème sous colonne « pondération », le même chiffre indiquée dans la sous colonne 3 « échelle de pondération » Au cas où l'impact sur l'environnement n'est pas applicable, indique le chiffre Zéro dans la sous colonne 3 (pondération).

N°	Est-ce que le sous projet ou groupe de sous projets ?	Pondération		
		Applicable	Echelle de pondération (1)	Pondération
1	Est situé sur un site ou aire culturelle, historique, archéologique protégé par la législation tunisienne		3	0
2	Est situé sur un site ou aire naturelle (forêt, zone humide, habitat naturel, aire protégée) protégée localement par les wilayas ou les communes		2	0
3	Augmentera la salinité des sols de plus de 2g/litre en aval des PI		3	0
4	Est située déjà sur une nappe phréatique surexploitée		3	0
5	Contribuera à la diminution de la quantité d'eau accessible aux utilisateurs à l'aval des PIs		2	0
6	Est situé à aval des industries polluantes (métallurgie, cimenterie, engrais, chimique et pétrochimique,)		2	0
7	Est situé dans une zone où il n'existe pas un réseau d'assainissement rural	X	1	1
8	Utilisera des engins de transport ou des équipements de forage à base de diesel, ou mazout	X	1	1
9	Générera des déchets non dangereux et qui seront stockés sur le site du projet		1	0
10	Générera des déchets dangereux (solide, liquide) sur le site ?		3	0
11	Peut être une cause de maladie hydrique pour les agriculteurs des PI et des agriculteurs en aval des PIs		2	0
12	Consiste en 2-3 forages profonds qui puisent sur la même nappe (à l'exception des nappes du Sud)		2	0
			25	0

(1) Lorsque l'ensemble des impacts potentiels du sous projet ont été identifiés, l'importance des modifications prévisibles de l'aspect environnemental et social ce sous projet est évaluée. Cette évaluation repose essentiellement sur l'appréciation de l'aspect environnemental et social étudié ainsi que de l'intensité, de l'étendue et de la durée des effets appréhendés (positifs ou négatifs). Ces trois caractéristiques sont agrégées en un indicateur synthèse, l'importance de l'effet environnemental, qui permet de porter un jugement sur l'ensemble des effets prévisibles de l'aspect environnemental du sous projet sur une composante donnée de

l'environnement. L'importance de l'impact est exprimée selon trois classes: forte, moyenne, faible (échelle de pondération de 1 à 3).

Résultats du Criblage :

(a)	Si le total de la pondération est égale à et à plus de 12 points, une fiche d'information environnementale et sociale (FIES) est requise. (cette dernière ne fait pas partie de l'objet de la présente mission d'études).
(b)	Si le total de la pondération est moins de 12 points, une FIES n'est pas requise, et des mesures d'atténuation telles que décrites dans l'annexe A.7.2 seront incluses dans les cahiers de charge que le maître d'œuvre devrait respecter

A.2. Impact Social :

Indiquer si l'impact social mentionné est applicable par un « X » dans la colonne « applicable ».

	Est-ce que le sous projet ou groupe de sous projets	Applicable
1	est situé sur une terre privée ou empiète une terre privée ?	X
2	aura un impact sur l'accès des populations locales à leurs habitats, biens, sources de revenus ou de moyens d'existence, services publics ?	

Si les critères 1 et/ou 2 sont applicables, le CRDA devra préparer un plan de cession volontaire ou d'occupation provisoire conformément à la politique 4.12 de la Banque mondiale relative à l'acquisition des terres et la compensation pour pertes de bénéfices économiques.

04 DEC 2015

Le Commissaire Régional au
Développement Agricole de
Gafsa

Mohamed EL Ghrisi

DIRECTION GENERALE
DES RESSOURCES EN EAU

Forage : El Karia 1

Délégation : Sidi Aïch

Gouvernorat : Gafsa

N° IRH :

Aquifère : Sidi Aïch

Objectif :

Propriétaire :

Autorisation :

Entreprise : FORACO

Atelier : Nordmayer

Travaux : du 06/09/2005 au 26/11/2005

ETAT DE FORAGE

Profondeur de reconnaissance : 346 m

Diamètre : 12" 1/4

Captage :

Tube plein API J55 9" 5/8 : de + 0,5 à - 214 m,
Tube chambre inox 6" 5/8 : de - 197,18 à - 214,4 m,
Crépine Johnson inox 6" 5/8 : de - 214,4 à - 283,16 m,
Tube de décantation 6" 5/8 : de - 283,16 à - 294,59 m,

ESSAI DE RECEPTION

Date : 25 et 26/11/2005 Par : M. Hfaied et B. Oumri En présence : de chef chantier Foraco

Pompage N.S (m) : - 84,35 m

Pompe : Caprari

Diam : 8"

Moteur : Sayet 750

Im. (m) : - 109,5 m

Palier	Débit (l/s)	Rabattement (m)	Durée (H)	Débit spécifique (l/s/m)	Salinité (g/l)	Observation
Premier	18	8,5	8	2,11	0,9	
Deuxième	25	14,5	8	1,72	0,9	
Troisième	35	19	8	1,73	0,9	

REMARQUE : l'eau sortait parfaitement claire sans traces de sable. Le rabattement résiduel est de 1,0 m après deux heures de repos.

EXPLOITATION PROPOSEE :

Pompage

Débit de pompage (l/s) : 25

Rabattement correspondant (m) : 15

Immersion de la pompe (m) : 109,5

Diamètre de la pompe : 8"

Fait à Gafsa le :
L'Hydrogéologue

Mohamed Amouri

VU ET APPROUVE

Le Directeur des Eaux
Souterraines

